



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

Autorisation d'un usage conditionnel

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 5 juin 2023, il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de six (6) logements.

IMMEUBLE VISÉ :

Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est faite en regard d'un terrain qui portera le numéro de lot 6 574 456 (rue Aucoin) tel que décrit au plan projet de lotissement signé par Ève St-Pierre, arpenteure-géomètre, minute 3265 en date du 13 avril 2023.

Le lot originaire porte le numéro 3 450 819 du cadastre du Québec, matricule 2904-07-2234 et est situé sur la rue Notre-Dame. Le terrain actuellement vacant se situe à l'intérieur de la zone 1-C-09.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour une habitation multifamiliale a pour objet de permettre, selon les dispositions du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et du règlement de zonage numéro 748 et ses amendements, la construction d'un immeuble de six (6) logements sur le lot projeté précité.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel doit se présenter le lundi, 5 juin 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville ce 18 mai 2023.

Sylvie Dubois,
Directrice générale et greffière